

III. — MAROC

Au Maroc, la conjoncture économique reste dominée par trois facteurs fondamentaux :

- 1) La spéculation sur le comportement de l'extérieur.
- 2) La spéculation sur les conditions climatiques.
- 3) La recherche des moyens de correction des effets de retournement conjoncturels.

1976, à l'instar des années précédentes, n'a pas échappé au jeu combiné de ces trois variables. A titre d'illustration, on peut retenir les événements les plus marquants, à savoir :

- une récolte exceptionnelle qui a fait réaliser au taux de croissance économique le record de 10,2 %, en termes constants;
- le recours de plus en plus massif à l'extérieur comme modalité privilégiée de financement des dépenses publiques à tel point que les concours externes dépassent le cinquième du produit intérieur brut;
- l'accord de durée illimitée qui lie le Maroc à la CEE;
- les modifications restrictives touchant la politique du crédit.

Tels sont les événements les plus marquants de l'exercice économique et financier de 1976, événements qui sont révélateurs de la politique suivie dans ces différents domaines et en même temps caractéristiques des méthodes de gestion appliquées.

C'est ce que nous allons tenter d'étudier en distinguant la nature de la croissance au Maroc d'un côté et le coût de cette croissance d'un autre, ceci dans le contexte général de la conjoncture 1976.

I. — UNE CROISSANCE SECTORIELLE IRRÉGULIÈRE

La production intérieure brute a enregistré un taux de croissance élevé (+ 10,2 %) comparativement à celui de l'année précédente qui était en deçà du taux de croissance démographique (1). Cependant une telle performance ne pourra compenser l'écart entre le taux de croissance escompté et le taux de croissance réalisé pour la période 1975-77 dans le cadre de la révision du plan en cours (2).

(1) Le taux de croissance de la PIB de 1975 était de 2,2 %. Par contre le taux de croissance démographique est de 2,9 % estimation officielle.

(2) Le taux de croissance projeté est 9 % entre 1975 et 1977. Si le taux de 1977 ne dépasse pas 5 % à cause de la mauvaise récolte, la moyenne annuelle sera de 5,7 %, soit un écart de 3,3 %.

TABLEAU I
Evolution de la production intérieure brute
 (Prix du marché de l'année 1960)

En millions de dirhams	1974	1975	1976	1976 x 100 1975
Agriculture	4150	3660	4140	+ 13,1
Energie	520	560	590	+ 5,4
Mines	990	730	770	+ 5,5
Industrie et artisanat	2100	2230	2360	+ 5,8
Bâtiment et travaux publics	830	1390	1800	+ 29,5
Transports et services	2660	2800	2970	+ 6,1
Commerce	3390	3590	3860	+ 7,5
PIB (Y)	9,3	2,2	10,2	

Source : *Secrétariat d'Etat du plan et du développement régional.*

Comme l'indique le tableau I, les principaux secteurs qui ont largement contribué à l'accroissement de la PIB sont :

- l'agriculture (+ 13 %);
- les BTP (+ 29,5 %);
- les activités tertiaires (+ 7 %).

La progression des autres secteurs est soit très modérée (le cas des mines), soit en baisse par rapport à l'exercice précédent (le cas de l'énergie, de l'industrie et des mines).

Il faut remarquer que si l'économie marocaine traîne toujours sous le poids des activités tertiaires, parasites ou faiblement productives, dont la part relative dépasse 40 % de la PIB, son rythme d'activité reste fortement ponctué par :

- d'une part l'agriculture et les mines qui obéissent aux « lois de la nature et des débouchés »,
- d'autre part le bâtiment et les travaux publics, secteur qui exerce depuis la révision du plan, un véritable leadership, dans la croissance économique (3) (investissements infrastructuraux accélérés, construction immobilière spéculative).

1.1. L'AGRICULTURE

La valeur ajoutée agricole a retrouvé le niveau de 1974 (4 140 millions de dirhams contre 3 600). Mais sa part dans la structure de la PIB est restée sensiblement la même (25,1 % contre 24,5 %). Les résultats de la campagne agricole 1975-76, jugés excellents, sont dus à trois facteurs :

- une pluviosité abondante, répartie dans l'ensemble du pays,

(3) Rappelons que ce type d'investissement a joué un rôle moteur dans la croissance économique coloniale.

- une augmentation des superficies emblavées atteignant 71,2 % des terres cultivables (4,5 M ha au lieu de 4 M),
- une légère amélioration des rendements (12,3 q/ha contre 8,8).

1.1.1. Les céréales.

TABLEAU II

Evolution de la production et de la productivité céréalière

Cultures	Superficies 1 000 ha	Production 1 000 q		Rendements	
		1974-75	1975-76	1974-75	1975-76
Blé dur	1 454,1	12 039,8	15 977,6	9,7	11,4
Blé tendre	467,5	3 708,4	5 371,1	8,1	11,5
Orge	2 117,4	15 853,1	28 604,0	8,7	13,5
Maïs	432,7	3 707,6	4 925,0	7,5	11,4
Total céréales principales	4 471,7	35 308,9	54 877,8		
Autres céréales	213,7		1 614,1		
Total	4 685,4		56 491,9		

Source : Ministère de l'Agriculture et de la réforme agraire.
Division des Affaires Economiques.

Atteignant le niveau de 54,9 Mq la production céréalière est en hausse de 55,5 % par rapport aux résultats de la campagne précédente.

Il faut préciser que les quatre principales céréales d'hiver occupent 95,4 % des terres ensemencées avec respectivement l'orge (45 %), blé dur (31 %), blé tendre (10 %) et maïs (9 %). Cette répartition explique la structure de la production; l'orge est toujours en tête avec 28,6 Mq (50 %) et les blés réunis en deuxième position avec 21,3 Mq (38,6 %). On remarque aussi que l'écart entre les minima et les maxima quant aux rendements est plus élevé pour le blé tendre et le blé dur que pour l'orge (4).

En définitive, une « récolte exceptionnelle » qui n'a pas empêché l'importation de 10 Mq de blé représentant un coût de 726 MdM! Par ailleurs, les déficiences de la commercialisation des céréales sont telles que le marché parallèle, plus rémunérateur que le marché officiel, absorbe la quasi totalité des quantités commercialisées. Dans ces conditions, il est permis de se demander si l'office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses joue efficacement son rôle de régulation et de soutien du cours des principales céréales (5).

(4) Les rendements de l'orge oscillent entre 19,9 q/ha (Al-Hocejma-Khouribga) et 8,8 q/ha (Agadir). Tandis que ceux du blé dur et du blé tendre varient successivement entre 5,3 (Safi) et 20,7 (Fès), 6,5 (Agadir), et 20 (Meknès).

Source : Ministère de l'Agriculture et de la réforme agraire.

(5) Seuls 2 940 milliers de quintaux sont écoulés sur le marché réglementé.

1.1.2. Les légumineuses.

Grâce à un accroissement de la superficie cultivée (+ 9,8 %), la récolte des légumineuses s'est élevée à 4,96 Mq, en progression de 10 % par rapport à la campagne 1974-75. Par contre, le rendement moyen est resté stationnaire : 8 q/ha (contre 10,9 en 1973-74, année exceptionnelle).

TABLEAU III

Evolution de la production et de la productivité pour les légumineuses

Cultures	Superficie 1 000 ha	%	Production (1 000 q)			Rendement	
			1974-75	1975-76	%	1974-75	1975-76
			Fèves	191,3	31,0	2 126,8	2 302,1
Pois-chiches	99,6	16,1	608,3	510,5	10,3	6,1	5,1
Petits-pois	133,3	21,6	985,7	1 121,8	22,6	7,1	8,4
Lentilles	62,7	10,1	342,8	412,9	8,3	7,1	6,8
Autres légumineuses	130,8	21,2	445,5	614,7	12,4		
Total	617,7	100	4 509,1	4 961,9	100		

Source : Ministère de l'Agriculture et de la réforme agraire.

Le tableau III montre que la fève est la première légumineuse cultivée au Maroc. Sa production, en hausse de 8,2 %, domine l'ensemble des autres cultures et ce en dépit d'une baisse des superficies qui lui sont réservées (-13,2 %). Cette progression est due à une amélioration sensible du rendement qui est passé de 9,6 q/ha à 12 q/ha.

La production des autres cultures (petit pois - lentilles) est également inscrite en hausse, respectivement + 13,8 % et 20,4 % (6). Par contre, la récolte des pois chiches, fortement endommagée par des pluies abondantes, a chuté de 16 %.

1.1.3. Cultures industrielles.

En dépit d'une réduction des superficies cultivées (-5 %) et d'une mauvaise récolte de coton, la production globale des cultures industrielles a atteint un tonnage de 24,5 Mq accusant une hausse supérieure à 30 %.

La betterave et la canne à sucre occupent l'essentiel des superficies cultivées (85,6 %) et constituent la quasi totalité des cultures industrielles (99,4). En effet, la betterave sucrière demeure la principale culture industrielle grâce à une récolte supérieure à 2 Mq, en progression du tiers, sous

(6) L'amélioration de la récolte de petits pois est consécutive à une hausse des rendements de 17,2 %; celle des lentilles est liée à un accroissement des terres cultivées de 34 %.

(7) Il faut préciser que la canne à sucre est une culture récente, introduite il y a deux ans. Sa production a progressé de 23,8 % en passant de 63 000 T à 78 000 T.

l'effet conjugué de l'accroissement des terres en culture et l'amélioration des rendements (7) (cf. tableau IV).

TABLEAU IV

Evolution de la production et de la productivité des cultures industrielles

Cultures	Superficie 1000 ha	%	Production 1000 q		Rendement en q/ha	
			1974-75	1975-76	1974-75	1975-76
Betterave	67,0	83,3	17919,2	23616,1	288,6	352,5
Coton	11,6	14,4	173,0	152,2	10,0	13,1
Canne à sucre	1,8	2,3	628,0	776,0	142,7	431,1
Total	80,4	100,0	18 720,2	24 544,3		

Source : Ministère de l'Agriculture et de la réforme agraire.

Le bassin du Gharb et le périmètre du Tadla représentent les deux principales régions betteravières avec 83 % de la superficie récoltée.

Les résultats excellents de la campagne betteravière ont fait augmenter le taux d'autosuffisance de 10 points grâce à un accroissement de la production de sucre de 20,4 % (8).

Par contre, la production cotonnière a décliné de 12 % à la suite de la réduction d'un tiers des superficies cultivées. La chute aurait été plus sensible sans un accroissement substantiel des rendements (13,1 q/ha contre 9,9).

La détente qui a caractérisé le marché international des textiles a permis d'écouler 6 400 tonnes de fibres longues de bonne qualité tandis que le marché local a absorbé 1 400 tonnes.

1.1.4. Oléiculture.

TABLEAU V

Evolution de la production, des stocks et de la consommation d'huile

en tonnes	1974-75	1975-76
Production d'olives	200 900	312 200
Production d'huile	26 500	38 000
Stocks antérieurs	—	3 000
Consommation intérieure	8 000	8 000
Exportations	14 900	22 300

Source : Ministère de l'Agriculture et de la réforme agraire.

(8) Le taux d'autosuffisance est passé de 50 % à 60 % entre 1975 et 1976. Il faut ajouter que grâce à la baisse des cours mondiaux, le coût des importations du sucre pour combler le déficit a chuté de 59 % (610 M dh 970 M en 1975).

En progression de 55,3 %, la récolte d'olives a battu les records des années précédentes. Une double conséquence :

- un accroissement de la production d'huile de l'ordre de 43,4 %,
- une meilleure commercialisation à l'étranger (+ 49,6 %) dont les prix sont plus rémunérateurs que ceux du marché local.

Toutefois le Maroc reste dépendant de l'extérieur en huiles alimentaires. Une absence de politique en la matière (vieillesse de l'olivieraie, vétusté des techniques de production, système de commercialisation interne « sauvage »...) fait qu'il accuse un déficit permanent.

1.1.5. Primeurs — Agrumes.

La production des primeurs a chuté de 13 % (9) en raison des dégâts importants causés par les gelées hivernales et les pluies printanières. Cette situation a eu des effets de contraction sur le volume exporté (10).

Par contre, la production agrumicole a augmenté de 11,5 % avec 650 000 T. Néanmoins, le volume exporté a baissé de 4,1 %. Il apparaît que les tonnages exportés (agrumes et primeurs), — bon an, mal an — sont en diminution. L'application du nouvel accord Maroc-C.E.E. va-t-elle favoriser l'écoulement de ces deux principales productions qui représentent 10 % de l'ensemble des exportations — en valeur ?

1.1.6. Viticulture.

En raison des bonnes conditions climatiques, la production vinicole a progressé de 13,1 %. Mais si elle a atteint le niveau de 790 400 hl, elle reste très en-deçà de celle de 1973-74 qui a largement dépassé le million d'hl. Parmi les raisons de cette baisse, on peut citer l'effort de reconversion et l'affaiblissement notable des rendements, consécutif au vieillissement du vignoble.

Dans ces conditions, la chute du volume des exportations depuis 1973 se trouve accentuée. Il faut préciser qu'en 1976, près de la moitié de la récolte soit 400 000 hl est destinée à l'exportation, l'autre moitié étant destinée à la consommation locale.

1.1.7. Le Cheptel.

Sur la base d'une enquête officielle effectuée en 1971, on constate que le cheptel national se dégrade dans des proportions inquiétantes (— 4 % en moyenne par an entre 1971 et 1976). Ce dépérissement touche par ordre

(9) La production des tomates fortement endommagée est passée de 592 800 T à 566 400 T. La production des pommes de terre — quant à elle — a légèrement progressé (481 000 T contre 470 600 T.

(10) cf. rubrique « commerce extérieur ».

croissant les bovins, les ovins et les caprins. Contrairement à l'année précédente, la quantité des abattages contrôlés a chuté de 18,3 % (11). C'est pourquoi la réduction de la quantité de viande commercialisée (101 400 T contre 120 000 T) a exercé une forte pression sur le prix de la viande et par là sur sur le coût de la vie, d'autant plus que ce produit n'est pas subventionné (12).

TABLEAU VI
Evolution du cheptel marocain

En milliers de têtes	1971	1975	1976	Evolution/1971
Bovins	3660	3620	3400	— 7,6
Ovins	16700	14270	13500	— 23,7
Caprins	7050	5740	5600	— 25,8
Total	27410	23630	22500	— 21,8

Source : Ministère de l'Agriculture et de la réforme agraire.

Face à cette situation, le Maroc a d'une part importé de la viande (moutons sur pied d'Irlande, viande congelée d'Europe et d'Amérique Latine) et d'autre part encouragé la consommation des produits de substitution (volailles et poissons).

En résumé, le Maroc se trouve dans une situation de déficits alimentaires à caractère structurel, entraînant de lourdes charges en devises avec un effet déséquilibrant sur la balance des opérations courantes. Présenté traditionnellement comme un « pays agricole », il est devenu importateur traditionnel de blé tendre, d'huiles alimentaires, de produits laitiers et de viande. L'explication de ce « paradoxe » réside dans la politique agricole suivie qui n'est pas fondamentalement tournée vers la satisfaction des besoins essentiels de la population.

Privilégier l'irrigué et le secteur d'exportation hautement spéculatif, — au détriment de la céréaliculture —, se limiter à une redistribution occasionnelle des terres récupérées — au lieu et place d'une véritable réforme agraire —, conseiller techniquement aux paysans l'utilisation des engrais, les semences sélectionnées — au détriment d'un encadrement véritable, tourné vers le développement — : l'ensemble de ces actions ne peut conduire à la transformation des conditions de vie et de travail de la petite paysannerie, c'est à dire à sa libération vis à vis de la précarité des récoltes et des aléas de la nature.

(11) Les raisons, à l'origine de ce phénomène, sont nombreuses : l'anarchie, abattages à l'occasion de l'Aïd-Al-Adha, tendance naturelle à la reconstitution du cheptel — vu l'état satisfaisant des pâturages —.

(12) Cf. deuxième partie, rubrique coût de la vie.

1.2. MINES ET ÉNERGIE

La conjoncture minière et énergétique reste dominée par les fluctuations du contexte international. C'est ainsi qu'un double phénomène, préjudiciable à l'équilibre financier a marqué l'exercice de 1976 : une nouvelle chute des cours des phosphates d'un côté et un nouveau renchérissement des produits pétroliers d'un autre. Cependant, si la production minière s'est sensiblement améliorée (+ 5,5 % conte - 26,3 %), celle de l'énergie a baissé légèrement (- 1,4 %).

1.2.1. Mines.

Comparativement aux autres branches économiques, les mines ont enregistré le taux d'activité le plus faible, avec une diminution de leur valeur ajoutée dans la PIB — en termes réels — 4,7 % contre 4,9 % en 1975.

Cet état de choses se traduit par de faibles investissements privés et semi-publics malgré la générosité du code des investissements miniers (13) : 54 M dh contre 107 M en 1975 et 237 M en 1974. Cette désaffection est due à plusieurs facteurs, notamment :

- une conjoncture minière internationale dépressive,
- la crise de la livre sterling qui reste la monnaie de facturation traditionnelle pour plusieurs minerais,
- les difficultés d'écoulement des phosphates marocains fortement concurrencés par les phosphates américains.

● Les phosphates :

La production marchande des phosphates s'est améliorée en 1976 — comme le montre le tableau VII. Mais la valeur carreau-mine n'a été évaluée qu'à 2348,4 M dh contre 3783 M dh un an plus tôt. C'est ainsi que la valeur du tonnage exporté a accusé une baisse de 38 % (14).

En dépit de ces difficultés, les responsables de l'OCP maintiennent leur plan d'investissement (15) et estiment que les perspectives phosphatières à moyen et long terme seront favorables pour l'économie marocaine.

Cet optimisme pourrait être partagé :

- d'une part si la politique des prix était basée sur une étude sérieuse du marché phosphatier mondial (16). Face à une concurrence américaine très

(13) On peut citer parmi les avantages : participation de l'Etat à hauteur de 50 % aux dépenses d'infrastructure — réduction de la taxe *ad valorem* perçue lors des exportations de 5 % à 0,5 % — possibilité de constituer une provision pour reconstituer des gisements à hauteur de 15 % du chiffre d'affaires.

(14) La part des phosphates dans la valeur de la production minière globale est passée de 91,1 % à 87 % — malgré une progression de 11 % des quantités extraites —.

(15) En effet, 1976 a été marqué par les premiers travaux d'équipement des mines de Benguérir et de Sidi Hajjaj dont la capacité atteindra 10 millions de tonnes par an.

(16) C'est ce que nous avons tenté d'expliquer dans la revue *Lamalif* (83), oct. 76.

vive, le Maroc ne peut que subir les retournements de la conjoncture — d'autant plus qu'il ne contrôle pas le marché —;

— d'autre part si la stratégie phosphatière était partie intégrante d'un plan d'industrialisation cohérent à l'échelle nationale avec pour objectifs l'augmentation de la capacité de transformation des phosphates et la diversification des produits d'exportation pour rendre moins vulnérable l'économie phosphatière face aux aléas du marché international.

TABLEAU VII

Evolution de la production minière

	Extraction (en milliers de T)		Exportation en (milliers de T)		Valeur (carreau-mine) (*) en milliers DH	
	1975	1976	1975	1976	1975	1976
Phosphates	14 119	15 656	13 011,5	14 652	3 782 975	2 384 423
Minerai de fer	554	343	301	338	58 325	30 580
Plomb	104	99	78	66	76 523	88 858
Zinc	36	30	26	31	29 794	19 365
Cobalt	14	7	12	8,5	23 144	21 097
Cuivre	18	16	8	20,5	20 948	19 471
Manganèse chimique	131	117	113,5	106	36 250	39 284
Fluorine	47	51	27	26	8 905	16 542

Source : Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine marchande.

* Le prix carreau-mine est égal au prix FOB de la tonne de minerai diminué des frais de transport, de chargement et de déchargement occasionnés par le transfert du carreau de la mine jusqu'au port d'embarquement.

● Les autres minerais :

La production des autres minerais s'est inscrite en baisse — C'est le cas du plomb (— 5,4 %) dont la régression dure depuis 1974. C'est aussi le cas du zinc (— 18 %), du cuivre (— 8,9 %) et du fer (— 38 %). Cette forte contraction s'explique par la crise de la sidérurgie en Europe, grande consommatrice des pellets de fer. Le démarrage du complexe sidérurgique de Nador prévu pour 1980 avec une capacité d'un million de tonnes donnera un nouveau souffle à l'exploitation des mines de fer du Rif.

En résumé, le secteur minier vit une crise qui est en somme celle des matières premières. Amélioration de la production en tonnage et perte en valeur sont deux aspects complémentaires d'un phénomène séculaire plus profond appelé « échange inégal ». L'évolution du marché international sera-t-elle plus clémente en 1977 ?

1.2.2. Energie.

Le Maroc accuse un déficit énergétique qui s'aggrave d'année en année. Face à une consommation de 5,5 millions TEC (Tonne-équivalent-charbon),

les ressources locales ne dépassent pas 1,1 M TEC. Cette situation est d'autant plus préoccupante que la part des produits pétroliers dans la consommation nationale est de 80 %.

Ainsi, la faiblesse de la production locale en pétrole brut et gaz naturel a fait grimper de deux points le taux de dépendance (79 % contre 77 %).

TABLEAU VIII
Evolution de la production d'énergie

	Unités	1975	1976	$\frac{1976}{1975} \times 100$
Anthracite	1 000 T	652	702	+ 7,7
Pétrole	1 000 T	20,3	4,3	- 78,8
Gaz naturel	millions m ³	70,8	45,3	- 35,2
Energie électrique	MkW/h	3269,5	3616,9	+ 10,6

TABLEAU IX
Evolution de la balance énergétique

En milliers de TEC		1975	1976	
	Total	%	Total	%
Consommation				
— Charbon	646	13	703	13
— Produits pétroliers raffinés	3960	79	4433	80
— Electricité hydraulique	410	8	406	7
Total	5016	100	5542	100
dont fournie localement :				
— Anthracite	618	55	673	59
— Pétrole et gaz naturel	105	9	58	5
— Elec. hydraulique	410	36	406	36
Total	1133	100	1137	100
Déficit énergétique	3883		4405	
— en % de la consommation globale		77		79

Source : Ministère du Commerce et de l'Industrie.
Office national de l'Electricité.

En effet, la production de pétrole brut et de gaz naturel décline à un rythme accéléré depuis 1973 en raison de l'épuisement des gisements. Le déficit énergétique est couvert principalement par l'Irak (1,4 MT) et l'URSS (0,7 MT).

Par ailleurs, il faut rappeler que les produits pétroliers ne sont plus subventionnés — en application des recommandations des experts du FMI —.

Le relèvement de leurs tarifs fin 75 et 76 a constitué un facteur de renchérissement du coût de la vie (17). C'est ainsi que le prix de vente de l'électricité a augmenté de 18 %, hausse qui n'a pas empêché la consommation de l'électricité de progresser plus rapidement (+ 11,9 %) que l'année dernière (+ 4,8 %).

1.3. INDUSTRIE ET ARTISANAT

Le taux de progression de la production industrielle et artisanale est identique à celui de l'année dernière (6,4 %). Cette stagnation a favorisé une diminution de 0,6 % de sa part — en termes réels — dans la PIB (14,3 % contre 14,9 %). 1976, avant-dernière année du plan, a enregistré une hausse exceptionnelle des investissements industriels agréés (+ 166 %), soit avec 3 794 M dh plus de 50 % de l'ensemble des investissements industriels agréés de 1973 à 1976 et 38 % du montant global des investissements agréés durant la même période. La structure de ces investissements révèle — pour l'année 1976 — que :

— la chimie et la parachimie, les travaux publics et les matériaux de construction absorbent plus de la moitié des investissements industriels avec respectivement 1 103 M dh et 1 028 M dh; le reste est partagé entre industries alimentaires, textiles et métallurgie.

— en moyenne, le volume d'investissement par projet n'excède pas 6 M dh (18). Ce qui laisse supposer que les projets retenus sont faiblement consommateurs de capitaux. Mais les rédacteurs du rapport annuel de la Banque du Maroc (1976) considèrent que si « la stratégie du développement suivie constitue le gage d'une modernisation réelle et complète (..), elle apparaît faiblement créatrice d'emplois (...) et soulève dans un proche avenir un problème d'écoulement à l'étranger » (...).

Des projets comme ceux de la sidérurgie de Nador, la cimenterie de l'oriental, la sucrerie de Ksar el Kébir et l'entreprise de mécanique de Mohammedia sont destinés à se substituer aux importations; d'autres, les textiles en particulier, à favoriser une plus grande expansion des exportations. Et l'ensemble de ces projets s'insère dans la « stratégie de redéploiement industriel », basée sur une réallocation des ressources à l'échelle internationale, avec pour objectif la spécialisation des pays capitalistes sous-développés dans les activités industrielles classiques et les pays capitalistes développés — arrivés au troisième âge — dans les techniques de pointe (informatique, nucléaire, aéro-spatiale...).

(17) Les prix de l'essence (+ 11,8 %) et du super (+ 16,7 %); ceux du gas-oil (+ 39,4 %), et du fuel-oil (+ 40,5 %). Pour assurer l'avenir énergétique du Maroc plusieurs idées sont avancées dont l'exploitation des schistes bitumeux et le nucléaire. Pourquoi pas aussi l'énergie solaire — d'autant plus que le soleil au Maroc est un bien abondant? Certes les techniques sont encore coûteuses et en partie expérimentales. Mais c'est un domaine qui doit intéresser les responsables de la politique énergétique.

(18) Le montant des investissements industriels pour l'année 1976 est de 2 794 M dh et le nombre des projets retenus est de 619.

Quel est le profil d'activité des principales branches d'activité industrielle ?

● *L'industrie chimique et para-chimique* est marquée par une relance (+10 % contre 0,7 %) sous l'effet de deux facteurs :

- l'accroissement de l'utilisation des engrais à la suite de l'augmentation des superficies emblavées pour la campagne 1976-1977, et
- la reprise des ventes des superphosphates : 304 000 T dont 106 000 T à l'exportation.

● *Les matériaux de construction* continuent leur essor grâce au climat fiévreux dans lequel baignent le bâtiment (19) et les travaux publics (20). L'un des indicateurs est la consommation de ciment qui a augmenté de 26 %.

Le plan cimentier qui prévoit l'installation de huit cimenteries et l'extension des unités déjà existantes est destiné à résorber un déficit en hausse. En effet, les besoins sont couverts par les importations, à concurrence de 22,2 % en 1976 contre 9,7 % en 1975.

● *Les industries textiles* ont enregistré un taux de variation de + 11 % grâce à l'augmentation de la demande interne engendrée par une bonne récolte d'une part et de la demande externe (amélioration de la qualité des produits, meilleure position du Maroc dans la sous-traitance) d'autre part.

● *Les industries alimentaires* ont connu un taux de croissance comparable à celui de l'année dernière (+ 4 %). La faiblesse de ce taux — malgré les bons résultats de la campagne agricole — s'explique en partie par la reconstitution des stocks de la part des agriculteurs, stocks largement épuisés par le déficit des dernières années. Quant à l'industrie de conserve de poisson, les problèmes qu'elle connaît dépassent la simple mesure arithmétique des variations des taux d'activité d'une année à l'autre. La faiblesse et la vétusté de la flotte de pêche, le pillage des côtes marocaines, la médiocrité de la qualité ainsi que le rétrécissement des débouchés extérieurs... constituent quelques éléments explicatifs de l'état de cette branche.

Espérons que l'application du code des investissements maritimes sera de nature à donner de nouvelles couleurs aux pêches maritimes (21) !

● *L'industrie du cuir* — contrairement aux autres branches — traverse une mauvaise conjoncture (— 20 %).

Ce mouvement de déclin est le résultat de l'interaction de plusieurs facteurs dont le dépérissement du cheptel national (baisse de la production

(19) Le nombre de permis de construire délivré en 1976 s'est élevé à 14 759 en hausse de 11,2 % pour une surface de planchers et une valeur respectivement en progression de 27,6 % et 47 %.

(20) Poursuite des travaux d'aménagement et d'extension du réseau routier avec renforcement des installations portuaires et aéronautiques.

(21) En 1976, le montant des investissements agréés dans le secteur marine marchande et pêches maritimes est de 638 M dh, soit 13,7 % de l'ensemble. Et le niveau atteint est supérieur à 35 fois celui de 1973.

des cuirs lourds de 32,6 %) et une concurrence externe assez vive (diminution de la fabrication des chaussures : + 0,8 % contre 15,7 % en 1975).

1.4. LE TOURISME

Les résultats de 1976 sont révélateurs du malaise qui touche le secteur touristique. Chute du nombre des touristes (— 8,7 %) et stagnation des recettes.

Cette situation compromet la réalisation des objectifs d'un secteur prioritaire dans le modèle de croissance du Maroc. Ainsi, le rapport entrées de touristes recensés / projection du plan est passé de 92 % en 1974, 75 % en 1975 à 56 % en 1976. Sur le plan infrastructurel, les équipements hôteliers réalisés ne représentent que 17 % des prévisions en 1976 — contre 22 % en 1975 et 43 % en 1974.

Les investissements agréés sont passés de 550 M dh en 1975 à 147 M dh en 1976. En somme, le tourisme : une priorité en crise ! Les raisons sont-elles passagères ? S'il y a une reprise économique timide en Europe occidentale et en Amérique du Nord, la dévaluation de 20 % de la peseta espagnole, intervenue à la veille des grandes vacances de l'été 1977, va certainement peser sur le tourisme de séjour au Maroc.

En conclusion, irrégulière parce que sectorielle, fragile parce que dépendante, la croissance économique au Maroc reste déterminée plus par des facteurs conjoncturels que par des transformations structurelles profondes. En effet, les principales « sources de la richesse » (agriculture et mines) sont difficilement maîtrisables. Elles engendrent une « alternance » (croissance croissante — croissance décroissante) qui constitue en théorie économique du développement un facteur de déséquilibre et d'instabilité (22). C'est pourquoi ce type de croissance est coûteux, car il se réalise dans le gaspillage et l'inégalité.

II. — UN COUT SOCIO-ECONOMIQUE ELEVE

Bien entendu, une croissance fluctuante n'est pas une croissance planifiée car son rythme obéit à des tendances non maîtrisées. Les fortes variations du taux de croissance durant ce quinquennat sont significatives à cet égard car révélatrices de l'état de santé de l'économie. Quelles sont leurs incidences sur les conditions de vie et de travail de la masse des producteurs ainsi que sur l'état des équilibres fondamentaux ?

(22) Voici — à titre d'illustration — l'évolution des taux de croissance — en termes réels — de la PIB : 4,6 % en 72, 1,4 % en 73, 9,3 % en 74, 2,2 % en 75 et 10,2 % en 76.

2.1. LE COÛT SOCIAL

On peut retenir comme indicateurs : le coût de la vie et le chômage.

2.1.1. Le coût de la vie.

Selon l'indice officiel — basé sur l'observation de 210 articles —, le coût de la vie n'est mesurée que par un seul chiffre — malgré un accroissement de 0,7 % (23).

Contrairement aux années précédentes, le renchérissement constaté est alimenté essentiellement par des facteurs internes.

TABLEAU X
Evolution du coût de la vie
(210 articles) Base 100 : mai 1972 - avril 1973

	Moyenne annuelle 1975	Moyenne annuelle 1976	Variation en % 1976/1975	Variation pondérée	
Alimentation	138,5	152,8	+ 10,3	+ 5,8	67,5
Habillement	128,6	134,0	+ 3,4	+ 0,3	3,5
Habitation	118,5	127,4	+ 7,5	+ 0,9	10,5
Entretien, hygiène, soins	117,9	124,4	+ 5,5	+ 0,3	3,5
Transports, loisirs, divers	126,1	135,1	+ 7,1	+ 1,3	15
Indice général	131,6	142,9	+ 8,6	+ 8,6	100

Source : Secrétariat d'Etat chargé du plan et du développement régional.

En effet, la hausse incontrôlée du prix des produits alimentaires contribue pour plus des 2/3 dans l'accroissement de l'indice général : c'est le cas de la viande (+ 36,5 %), des légumes frais (24) (+ 11 %) et des plantes aromatiques (25) (+ 7,8 %).

La part des « transports et loisirs » dans la hausse des prix est de 15 %, surtout après la suppression de la subvention aux produits pétroliers. Par contre la rubrique « habitation » semble ne participer que de 10 % dans l'alourdissement de l'indice général (augmentation des frais d'éclairage et du loyer). Cette pondération ne semble pas très correcte quand on sait la

(23) L'indice est de 8,6 % en 1976.

(24) Plusieurs facteurs expliquent l'augmentation du prix des légumes : mauvaise récolte des tomates, effet-attraction des cours de certains légumes pratiqués à l'exportation, renchérissement des coûts de transports à la suite de la hausse du prix des produits pétroliers.

(25) Le café — par exemple — dont la valeur du tonnage importé s'est accrue de 22,4 % malgré une diminution en volume de 26,4 %. Il faut rappeler que le cours du café a été multiplié par plus de deux entre 1971 et 1976, à la suite du gel qui a frappé les récoltes au Brésil (10 millions de sacs en 1976 contre 23 millions l'année précédente — 60 kg/sec).

spéculation effrénée qui embrase le secteur immobilier (26). Il faut ajouter d'autres facteurs traditionnels qui jouent en faveur de l'accélération du coût de la vie telles que la rentrée scolaire et la spéculation qui touche les produits alimentaires avant et durant le mois de Ramadan.

Le dispositif anti-inflationniste (27) n'a pas réussi à juguler les tensions provoquées par la hausse des prix malgré la baisse des cours internationaux de certaines denrées essentielles d'importation (sucre-blé). Par ailleurs, les salaires dans le secteur public ont enregistré une hausse nominale moyenne de 10 %. Dans le secteur privé, le salaire minimum horaire garanti dans l'industrie et le salaire minimum journalier dans l'agriculture ont été relevés dans les mêmes proportions, respectivement 10,2 % et 9,8 %. Mais les réajustements des salaires restent très en deçà du niveau des revendications des travailleurs. Et pour porte à croire que l'inflation se porte mieux que le pouvoir d'achat. En effet, le climat social s'est particulièrement dégradé en 1976 dans les secteurs *capital saving* (textiles - métallurgie - alimentaires). Et malgré la trêve sociale du deuxième semestre, le nombre des journées de grève a augmenté de 31,8 % en passant de 276 000 à 364 000. C'est signe que le malaise social ne cesse de s'aggraver surtout à un moment où les problèmes de l'emploi deviennent plus aigus que par le passé.

2.1.2. Le chômage.

Dans ce domaine, l'absence de statistiques fiables empêche toute appréciation correcte et toute tentative de dégager des tendances significatives. Néanmoins, étant donné le caractère exceptionnel de la campagne agricole avec ses effets tant en amont qu'en aval, il est permis d'avancer que la balance de l'emploi — qui reste structurellement déficitaire — est plus détendue.

Par contre, les modalités anti-chômage appliquées depuis plusieurs années exercent — selon la conjoncture — des effets variables :

— la Promotion Nationale remplit de moins en moins ses objectifs : 9,6 M journées de travail représentant l'équivalent de 48 000 personnes pendant 200 jours (28), soit un taux de réalisation de 64 % par rapport à l'objectif annuel du plan;

— l'émigration officielle en déclin depuis 1973, a progressé de 15,7 % en 1976. Ainsi 13 696 contrats ont été conclus dont 90 % en France.

Ils sont actuellement 500 000 à travailler en Europe occidentale ce qui représente une partie importante du capital humain national et qui constitue un support précieux à la croissance capitaliste. Certes, les transferts des TME (29) sont une source de revenu appréciable. Mais toujours est-il qu'en

(26) Le prix du m² construit est passé approximativement de 271 dh en 1972 à 600 dh en 1976.

(27) Importation de certains produits pour résorber la rareté (cas de la viande), encadrement du crédit, intervention de la caisse de compensation.

(28) Le coût total d'un chômeur à la PN est de 9,5 dh par jour réparti comme suit : dépenses de main-d'œuvre (8,26 dh) et dépenses d'équipement (1,32 dh).

(29) En 1976, le rapatriement moyen/TME est de 4835,6 dh.

l'absence d'une véritable stratégie de l'emploi à long terme, ce n'est là qu'un palliatif.

2.2. DES DÉSÉQUILIBRES ANNULATIFS

Dans la chronique de 1975, l'analyse de la situation générale nous a conduit à tirer la sonnette d'alarme en parlant de crise. Par réalisme qui n'est ni optimiste ni pessimiste !

Les experts du FMI, dans leur diagnostic de 1976, se montrent inquiets — pour des raisons différentes des nôtres — et prônent la prudence et le retour à l'équilibre.

Une certaine confirmation par défaut !

2.2.1. Aggravation du déficit commercial.

TABLEAU XI
Balance du commerce extérieur

En milliers de tonnes et en millions de dirhams	1975		1976		Variation	
	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur	Tonnage %	Valeur %
Importations OCA	7143	10394	7753	11555	+ 8,5	+ 11,2
Exportations FOB	15543	6238	17658	5579	+ 12,8	- 11,8
Solde	+ 8500	- 4156	+ 9905	- 5976		
Couverture en %		60,0		48,3		

Source : Office des changes.

Le tableau XI souligne l'aggravation continue du déficit commercial mesurée par la détérioration du taux de couverture. Celui-ci est passé de 90 % en 1974 à 60 % en 1975 et 48,3 % en 1976, et ce malgré la baisse de certains cours mondiaux et la performance de la campagne agricole 1975-76. L'ampleur de ce phénomène traduit la primarité des exportations, source de la chute de leur pouvoir d'achat. C'est ainsi qu'en dépit d'une augmentation de leur tonnage de 12,8 %, les exportations ont diminué en valeur de 11,8 %. Par contre, les importations ont enregistré un mouvement de hausse aussi bien en volume (+ 8,5 %) qu'en valeur (+ 11,2 %).

- *Au niveau des importations* : trois séries de remarques sont à faire :
 - les produits alimentaires ont baissé de 24 % en valeur grâce à la diminution des cours de céréales et du sucre (30), dont les importations

(30) Le cours de la tonne de sucre s'est fixé à 25,6 dh en 1976 — contre 363 dh en 1975, celui du blé à 717 dh — contre 736 dh.

ne représentent plus que 67,4 % des dépenses alimentaires contre 74,4 % en 1975. La conséquence directe est d'une part l'allègement du poids des dépenses alimentaires dans les dépenses totales d'importation (17 % contre 25 % l'année précédente), d'autre part la réduction du solde négatif des échanges de la balance « produits alimentaires » (— 175 M dh contre 1 138 M dh);

— la rubrique « produits énergétiques » est en hausse : les achats à l'extérieur ont progressé de 16,2 % en passant de 1 121 M dh à 1 303 M dh — malgré une baisse en tonnage de 6 % —, conséquence du renchérissement régulier des produits pétroliers;

— les produits finis constituent la rubrique la plus importante dans la structure des importations (42 % de l'ensemble des importations).

Les biens d'équipement industriel concernent essentiellement l'achat de matériel de transport ferroviaire et maritime ainsi que les machines textiles.

Par contre, les biens d'équipement agricole sont en régression, phénomène qui touche surtout les tracteurs et les machines agricoles. Il faut remarquer que le déficit de la balance « biens d'équipement » est en détérioration constante depuis le lancement du plan quinquennal en cours d'exécution (31). Ce phénomène souligne la volonté des pouvoirs publics de rattraper le retard enregistré durant les deux premières années du plan et la réalisation de ses objectifs révisés en hausse en 1975 surtout en matière d'équipement infrastructurel.

D'un autre côté, l'accroissement du solde déficitaire des « biens de consommation » (32) marque l'aspect sous-traitance du type d'industrialisation marocain (achat de pièces détachées CKD, autres éléments destinés aux chaînes de montage, appareils de radio et de télévision).

● *Au niveau des exportations* : il n'est pas inutile de rappeler que les exportations marocaines sont marquées par deux phénomènes liés :

— la forte prédominance des matières premières (50 % des recettes d'exportation et 89,3 % en tonnage);

— la diminution de la valeur de la tonne exportée (— 20,8 %). Cette situation, caractéristique du commerce extérieur d'un pays sous-développé, est due en grande partie à la mauvaise conjoncture minière, particulièrement phosphatière. En effet le prix moyen de la tonne exportée des phosphates est passé de 290,7 dh à 162,7 dh. C'est ce qui explique la forte contraction du solde des échanges de la rubrique « matières premières » (+ 504 M dh en 1976 contre + 1 869 M dh en 1975);

L'analyse par produits révèle que :

— les produits alimentaires ont connu en général une bonne campagne de vente (32 % des recettes d'exportation contre 23 % en 1975) cette progression est due notamment aux agrumes (33) (+ 46 %) et aux poissons en conserve (+ 37,7 %).

(31) Le déficit a évolué comme suit : — 758 M dh en 1973, — 1 378 M en 1974, — 2 445 M en 1975 et — 3 423 en 1976. §

(32) Ce déficit est passé de 623 M dh en 1975 en 1975 à 708 M dh en 1976.

(33) Le volume exporté est de 426 000 T pour une valeur de 594 M dh. Les pays socialistes d'Europe ont absorbé 50 % des exportations d'agrumes.

Par contre, les primeurs ont diminué de 1,6 % (34) et les vins continuent de régresser (35) (— 40,6 %).

— Les produits manufacturés ont augmenté de 9 % (867 M dh contre 796 M). Cette progression est due principalement aux ventes d'acide phosphorique et des biens de consommation (tels que les vêtements, les tapis et les articles de bonneterie). Mais la part de cette rubrique dans l'ensemble des exportations reste faible (12 %), comparativement aux matières premières (50 %) et produits alimentaires (32 %).

● *Au niveau de la répartition géographique* : les courants commerciaux restent polarisés par la CEE (52 % des importations et 57 % des exportations). La nature des échanges est telle que le déficit ne cesse de s'aggraver : 2 MD dh en 1975 et 2,8 MD en 1976, soit 46,8 % du déficit 1976 contribuerait à un meilleur équilibre entre le Maroc et la CEE. Le volet agricole est loin de constituer un stimulant pour la capacité d'exportation de l'agriculture marocaine. Face à la vivacité du protectionnisme communautaire dans ce domaine, les pertes marocaines sont d'autant plus importantes qu'il y a contingentement quant à l'accès de certains produits et respect d'un calendrier très rigide. Pour le volet industriel, si l'objectif lointain de la stratégie des accords globaux liant la CEE aux pays de la rive sud de la méditerranée est la création d'une zone de libre échange, la commission de la CEE a décidé de réduire l'importation de produits textiles en provenance des pays du tiers-monde dont le Maroc (36).

Les relations commerciales avec l'Espagne se sont développées à un rythme olympique mais dans un sens unique : augmentation des achats de 60,4 % et diminution des ventes de 10,6 %. La dévaluation de la peseta aggravera sans doute le déficit de l'année prochaine (37).

Avec les pays arabes, le déficit s'est accru de 58,8 % à la suite de la baisse des exportations (149 M dh contre 125 M) et d'une hausse des importations (802 M dh contre 578).

Le solde des échanges avec la Communauté socialiste a évolué de manière défavorable : positif en 1975 (+ 122 M dh), il est devenu négatif en 1976 (— 250 M dh). Les principaux clients sont l'URSS, la Pologne et la Yougoslavie; Il faut noter que la part des achats et des ventes est respectivement de 9,6 % et 15,5 %.

En résumé, des échanges commerciaux lourdement déficitaires ! C'est d'autant plus préoccupant que les responsables devraient prendre des dispositions particulières pour freiner la chute du taux de couverture devenu inférieur à 50 % !

(34) Le tonnage des primeurs a fortement baissé (200 400 T). La diminution en valeur (— 1,6 %) aurait été plus accentuée sans l'amélioration du cours des pommes de terre — par contre, celui de la tomate fraîche ne cesse de décliner (149,2 dh la T en 1976 contre 261,7 dh en 1975).

(35) Le principal client est devenu l'URSS avec 39,6 % des livraisons totales.

(36) Ces mesures débordent le cadre chronologique de la présente chronique puisqu'elles sont prises en juillet-août 1977. Mais elles ne manquent pas d'affecter le secteur des textiles qui a fait preuve d'un fort dynamisme en 76.

(37) Pour 76, ce déficit est de 433 M dh.

Au contraire, on note une certaine libéralisation du commerce extérieur — la liste A ayant mieux fonctionné que la liste B (38). Seules deux mesures destinées à encourager le courant des exportations (mesures sélectives de crédit — Création d'un centre marocain de promotion des exportations) ont été prises au courant du deuxième semestre.

Cette situation de déficit aggravé a pesé lourdement sur l'état des finances du pays tant sur le plan interne qu'externe.

2.2.2. Situation des finances publiques.

● Au niveau externe :

TABLEAU XII
Evolution de la balance des paiements

Soldes en millions de dh	1975	1976
Biens et services	- 4 229	- 8 405
Paiements de transfert	+ 2 016	+ 2 413
Opérations courantes	<u>- 2 213</u>	<u>- 5 992</u>
Capitaux non monétaires	+ 2 145	+ 5 941
<u>Balance des paiements</u>	- 68	- 51

On remarque tout d'abord que le solde général de la balance des paiements est négatif pour la deuxième année consécutive. La balance des paiements marocaine rentre-t-elle, après une longue période d'exédents, dans la phase des déficits ?

Il faut toutefois observer que la minceur comptable du déficit de 1976 (51 M dh) cache une réalité financière très préoccupante, dont le meilleur indice est l'aggravation spectaculaire du recours à l'emprunt extérieur. On remarque aussi que le solde négatif des opérations courantes a été multiplié par 2,7 sous l'effet conjugué de quatre facteurs :

- le doublement du déficit de la balance des biens et services;
- l'accroissement des frais de transport et d'assurance (+ 12 %) en raison de l'augmentation des importations et des produits pétroliers;
- le développement du solde négatif des transactions gouvernementales (programme d'aide — missions diplomatiques à l'étranger...);
- la hausse des transferts privés et publics (+ 61,4 %).

Les transferts sont effectués essentiellement par le secteur public (376 M dh contre 222,5) au titre des intérêts afférents au service de la dette publique.

Il faut noter enfin que malgré l'ampleur des transferts des TME en progression de 12 % (39) et l'importance de l'excédent de la « balance voyages » (40), c'est l'endettement public externe qui va exercer un effet

(38) La liste A concerne les produits dont l'importation est libre, la liste B, englobe les produits soumis à autorisation.

(39) Ils sont évalués à 2 418 M dh contre 2 160 M en 1975, soit un montant supérieur aux recettes phosphatières et le double des recettes touristiques pour l'exercice 1976.

(40) Il est de 860 M dh, contre 900 M dh en 1975.

équilibrant décisif sur le solde général. En effet, le solde positif des opérations en capital s'est accru de 176,9 %, en passant de 2 145 M dh à 5 941 M dh. Le Maroc s'est vu accorder 5 909 M dh (41) au titre des emprunts extérieurs, soit un montant supérieur de 6 % à celui des exportations, niveau jamais atteint au cours des années précédentes !

Il est certain que la défense de l'intégrité territoriale est coûteuse, mais faire jouer à l'extérieur le rôle de parapluie financier consiste à faire l'économie de l'essentiel, c'est à dire la mobilisation des ressources internes. Si demain le parapluie se referme, les caisses de l'Etat ne risquent-elles pas de se vaporiser ?

● *Au niveau interne.*

1) Le budget

TABLEAU XIII

Le budget

En millions de dh	1975			1976		
	Charges	Ressources	Soldes	Charges	Ressources	Soldes
<u>Budget général</u>	15 751	13 533	- 2 218	18 945	16 133	- 2 812
Budget ordinaire	9 463			9 081		
- Fonctionnement	8 848			8 213		
- Dette publique	615			868		
Budget équipement	6 288			9 864		
<u>Budget annexe</u>	706	706		1 069	1 069	
<u>Comptes spéciaux Trésor</u>	2 108	1 720	- 388	3 544	2 896	- 648
<u>Loi de Finances</u>	18 565	15 959	- 2 606	23 558	20 098	- 3 460

Source : *Ministère des Finances.*

L'étude des principales masses budgétaires révèle :

— une forte progression des dépenses publiques (+ 20 %) mais à un taux moins élevé que celui de 1975;

— une nouvelle structuration du budget général : les dépenses d'équipement sont pour la première fois supérieures aux dépenses ordinaires;

— l'ampleur du découvert de la loi de finances en accroissement de 32,8 % ce qui pose avec acuité le problème de son financement.

Le budget ordinaire, contrairement aux années précédentes, subit une baisse tant au niveau des charges que des ressources, baisse provoquée aussi bien par la chute des versements au titre des phosphates que par la compression des dépenses de compensation.

Les ressources sont en diminution de 9 %, variation sans effet sur la structure des recettes fiscales. C'est ainsi que la fiscalité indirecte reste prédominante (plus de 50 % des recettes fiscales et plus de 70 % — si l'on

(41) Les pays arabes producteurs de pétrole (Arabie Séoudite pour l'essentiel) sont devenus les principaux bailleurs de fond; le recours aux marchés financiers internationaux est largement utilisé; enfin les institutions internationales.

exclut les versements de l'OCP au titre de l'IBP). La fiscalité directe est en baisse de 12,4 % à la suite de la chute de l'IBP (2 400 M dh contre 2 850 M dh en 1975) et du maintien de la faiblesse de l'impôt agricole (50 millions de dh). Les droits de douanes ont augmenté mais à un taux décroissant (13,6 % contre 25 %) : l'évolution défavorable des échanges commerciaux étant la principale cause.

TABLEAU XIV
Evolution des ressources ordinaires

En millions de dirhams	1975	1976
Impôts directs	3 382	3 008
Droits de douane	1 320	1 500
Impôts indirects	2 391	2 651
Enregistrement et timbres	388	448
Domaines	93	108
Monopoles et exploitations	2 438	1 342
Produits divers	135	172
Recettes en atténuation de dépenses	86	105
Total	10 233	9 334

Source : Ministère des Finances.

Les dépenses ordinaires ont baissé — à leur tour — de 4,2 %. Cette contraction est due à la forte diminution des dépenses de subvention qui ne représentent plus que 16 % des dépenses ordinaires contre 32 %, durant l'exercice précédent (42).

Par contre les dépenses de personnel sont en hausse de 24 %, faisant suite à l'augmentation des effectifs militaires et à une certaine amélioration du traitement du personnel enseignant.

La variation la plus importante concerne l'amortissement de la dette publique (+ 41 %) qui représente 9 % des recettes ordinaires.

Le budget d'équipement a enregistré une hausse importante de 57 %. Il représente ainsi plus de la moitié du budget général.

Comme nous l'avons déjà précisé cette augmentation exceptionnelle résulte du retard pris dans la réalisation du plan et de la révision en hausse de ses objectifs.

Le secteur économique avec 7 287 M dh, occupe la première place.

Le secteur administratif bénéficie d'un volume de crédits de paiement deux fois supérieur à celui de 1975, augmentation absorbée essentiellement par la Défense Nationale. Enfin le secteur social reste le parent pauvre malgré une progression de 48 %.

(42) Les dépenses de subvention sont passées de 3 000 Mdh à 1 480 grâce à la baisse du cours du blé et du sucre sur le marché international et au relèvement des tarifs des produits pétroliers.

Le financement des dépenses d'équipement est assuré dans sa quasi totalité par les concours extérieurs qui sont inscrits pour un montant record de 5 890 M dh !

Par ailleurs, trois principales modalités ont été retenues pour financer le déséquilibre des comptes de l'Etat à savoir — par ordre hiérarchique — :

- les concours extérieurs dont la part est passée de 46 % à 63 % en un an;

- le financement monétaire estimé à 3 727 M dh à la fin de l'année en accroissement de 708 M dh contre 868 M dh en 1975;

- les emprunts intérieurs qui atteignent le niveau de 1 535 M dh contre 669 M dh grâce à l'emprunt national pour le développement des provinces sahariennes (1 000 M dh).

Ces trois sources de financement caractérisent fort bien la nature de la politique financière de l'Etat. Basée sur une distorsion entre les objectifs et les moyens utilisés, elle privilégie le recours à l'extérieur et le financement inflationniste.

A ce rythme, il devient de plus en plus incertain de réaliser le programme d'investissements publics et de financer les déséquilibres de l'Etat à partir de ces modalités. C'est pourquoi, il est urgent d'opérer certaines réformes ! Celle de la fiscalité contenue dans le plan en cours sera-t-elle appliquée l'an prochain ?

2) La monnaie

Le cumul des déséquilibres a rendu la gestion de la monnaie particulièrement mouvementée en 1976. Globalement si le développement du tissu monétaire a pu être fortifié, les effets de l'évolution saisonnière n'en sont pas moins négligeables.

L'évolution de la masse monétaire a pu être contenu dans les limites jugées acceptables (+ 18,4 % contre 20,5 %). Néanmoins son taux de progression (+ 21 %) est en moyenne annuelle supérieur à celui du Produit Inté-

TABLEAU XV
Evolution des composantes monétaires

En millions de dirhams	1975		1976	
	Montants	Variations %	Montants	Variations %
A — Disponibilités monétaires	12838	+ 18,5	15150	+ 18,0
— Monnaie fiduciaire	4651	+ 14,4	5733	+ 23,3
— Monnaie scripturale	8187	+ 21,0	9417	+ 15,0
B — Quasi-monnaie	1437	+ 41,3	1752	+ 21,9
Total (A + B)	14275	+ 20,5	16902	+ 18,4

Source : La banque du Maroc.

rieur Brut qui est en prix constants de 19 %. Et l'écart qui en découle constitue un facteur de tensions monétaires, significatif de l'insuffisance de la production — selon la théorie monétaire conventionnelle.

La physionomie de la masse monétaire a été marquée par des changements d'ordre quantitatif (la diminution du taux de croissance, comparativement à l'exercice écoulé) et d'ordre qualitatif concernant le poids respectif des principales composantes :

— la monnaie fiduciaire a enregistré le taux de progression le plus élevé (+ 23,3 %) ce qui a concouru à accroître sa part relative dans la masse monétaire (43), en régression constante depuis plusieurs années. Ce phénomène s'explique par la convergence de deux facteurs; la bonne conjoncture agricole et la constitution d'encaisses de précaution (44);

— par contre, la part de la monnaie scripturale a décliné de 1,7 % malgré un taux de variation de 15 %;

Cette contraction est due à l'emprunt national qui s'est traduit par des souscriptions constituées par des retraits importants effectués sur les dépôts bancaires (45).

— la quasi monnaie a continué sa progression mais à un taux très inférieur à celui de l'année précédente. Il est certain que ce ralentissement est caractéristique de la phase postérieure à celle des mesures de relèvement des taux extérieurs des banques — appliquées en juillet 1974.

Quant à l'évolution des contreparties de la masse monétaire, il faut signaler l'influence de la politique restrictive de crédit à partir de juillet d'une part et la poursuite de la détérioration des réserves de change d'autre part.

TABLEAU XVI

Evolution des contreparties de la masse monétaire

En millions de dirhams	1975		1976	
	Montants	Variations %	Montants	Variations %
Avoirs extérieurs nets	1 908	— 3,8	1 838	— 3,7
Créances sur le Trésor	6 558	+ 23,0	7 935	+ 21
Crédits à l'économie	6 331	+ 23,9	7 606	+ 20,1
Total	14 797	—	17 379	—

Source : La banque du Maroc.

Après avoir réalisé le bond en avant de 1974 (+ 37,2) les avoirs extérieurs nets ne cessent de s'amenuiser. L'aggravation de ce phénomène est telle que seul un recours massif à l'extérieur a pu sauver provisoirement la « solvabilité » du Maroc. Sa part relative est passée de 12,9 % à 10,6 en

(43) Elle est passée de 32,6 % à 33,9 %.

(44) Selon le rapport de la Banque du Maroc la constitution de ces encaisses est due au lancement de l'emprunt public national et des mesures de limitation de crédit, lancées en juillet 1976.

(45) En effet le taux d'accroissement des dépôts auprès des banques a diminué. Il s'est établi à 13,1 % contre + 28 % en 1975.

l'espace de 12 mois. Les créances sur le trésor constituent la première source d'expansion monétaire. En accroissement de 21 % leur évolution est significative du comportement de l'État dans la conjoncture économique. La tendance des pouvoirs publics de recourir aux solutions de facilité fait que les avances de l'Institut d'émission au Trésor sont passées en un an de 2 948 à 3 660 M dh.

Les crédits à l'économie se sont accru en moyenne de 20,1 %. Avec une part relative de 43,8 % ils représentent la deuxième source de création monétaire. Deux remarques :

— la première concerne la structure des crédits à l'économie qui reste d'autant plus dominée par le court terme que plus de 50 % est absorbé par le secteur privé;

— la deuxième remarque a trait à l'évolution saisonnière des crédits à l'économie. En effet ces derniers ont enregistré une très forte variation entre décembre 1975 et juillet 1976 (+ 22,6 %) jugée incompatible avec le maintien des grands équilibres.

C'est pourquoi les autorités monétaires ont adopté une politique restrictive de crédit ayant pour objectif la limitation autoritaire des concours bancaires (46) — le secteur exportateur exempté —. Certes, cette politique a eu les résultats escomptés. Mais si les comportements des principaux agents économiques sont corrigés — selon la conjoncture — ils ne sont pas pour autant modifiés.

Le retour à l'équilibre et la stabilisation de la croissance vont certainement marquer l'exercice prochain.

En effet, les tendances de l'économie marocaine sont de plus en plus soumises aux lois économiques et financières des organismes internationaux. Mais celles-ci ont-elles la capacité de rendre la croissance moins hypothétique et de promouvoir les réformes qui s'imposent ? Auront-elles la vertu de sauver l'année terminale du plan quinquennal 1973-1977 ?

Le bilan 1977 nous le dira...

H. EL MALKI *

* Faculté des Sciences économiques, juridiques et sociales de Rabat.

(46) Cette politique est essentiellement basée sur un contrôle quantitatif direct grâce à l'utilisation de la technique du plafonnement autoritaire des crédits bancaires. Les banques paient un taux d'intérêt de 12,5 % sur les avances spécialisées qui leur sont accordées par l'Institut d'Emission contre un taux normal de 4,5 %. Pour celles qui excèdent les plafonds de crédit autorisées, des sanctions financières sont prévues.